

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 09H36.

**Étaient présents** : Mmes BARNAY, DECHAUME, PERRIER, MARTIN, Messieurs BRIET, JOLY, LACROIX, LAMOUR, PISSELOUP, TESTARD.

**Absentes excusées** : Mesdames BOULEZ et LIPPENS

Secrétaire de séance : Madame PERRIER Martine

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CONSEIL** : à l'unanimité

## DELIBERATIONS

- **Ajout de deux délibérations** : Subvention à l'Association les Ch'tits Mômes et PDIPR

**1/ Vote des budgets primitifs 2017** : Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité sur les budgets primitifs 2017 qui s'équilibrent comme suit :

### 1/ Budget commune

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement crédits 2017</b>	768 907.66 €	648 065.00 €
<b>Résultat fonctionnement reporté 2016</b>		120 842.06 €
<b>Total section fonctionnement</b>	<b>768 907.66 €</b>	<b>768 907.06 €</b>
	Dépenses	Recettes
<b>Investissement crédits 2017</b>	188 513.79 €	177 194.12€
<b>Résultat investissement reporté 2016</b>		57 319.67 €
<b>Restes à réaliser</b>	50 000.00 €	4 000.00 €
<b>Total section investissement</b>	<b>238 513.79 €</b>	<b>238 513.79 €</b>

+ Présentation des dépenses et des recettes en séance, de l'autofinancement, de la baisse des dotations depuis 3 ans, rappel des taux de taxes votés lors de la dernière réunion de conseil municipal.

**Attention attirée sur le fait que les taux d'imposition des taxes locales seuls n'ont aucune signification, il ne faut pas comparer avec les autres communes car l'imposition générée est dépendante des bases locatives appliquées, très différentes d'une commune à une autre.**

+ Présentation des quelques projets sur le budget commune : installation d'un ascenseur en Mairie pour l'accessibilité obligatoire des lieux publics, fin d'aménagement des salles associatives.

+ Quelques recettes pour les investissements obtenues auprès de l'Etat et du Département. Des dossiers vont être déposés auprès de la Région et du Département pour des projets futurs.

+ Présentation de la dette en cours : en 2019 la dette communale sera équivalente à celle de début de mandat malgré les emprunts engagés pour les projets réalisés ( salle des associations, maison Blondeau)

+ **Présentation de chiffres clés en fonctionnement : les recettes de fonctionnement** ( dotations et impositions) soit 534 400 € permettent de financer :

- pour 113 000 € les dépenses liées à l'enfance-jeunesse ( écoles, TAP, transports...) soit 1284 € par élève
- pour 240 000 € le personnel
- pour 181 400 € le fonctionnement général de la commune

## 2/ Budget Rose des Vents

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement crédits 2017</b>	29 838.77 €	21 500.00 €
<b>Résultat fonctionnement reporté 2016</b>		8 338.77 €
<b>Total section fonctionnement</b>	<b>29 838.77 €</b>	<b>29 838.77 €</b>
	Dépenses	Recettes
<b>Investissement crédits 2017</b>	19 000.00 €	30 079.45 €
<b>Résultat investissement reporté 2016</b>	11 079.45 €	
<b>Total section investissement</b>	<b>30 079.45 €</b>	<b>30 079.45 €</b>

## 3/ Budget Commerce de Proximité

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement crédits 2017</b>	19 447.57 €	24 000.00 €
<b>Résultat fonctionnement reporté 2016</b>	4 552.43 €	
<b>Total section fonctionnement</b>	<b>24 000.00 €</b>	<b>24 000.00 €</b>
	Dépenses	Recettes
<b>Investissement crédits 2017</b>	120 205.33 €	281 533.00 €
<b>Résultat investissement reporté 2016</b>		173 885.33 €
<b>Restes à réaliser 2016</b>	335 213.00 €	
<b>Total section investissement</b>	<b>455 418.33 €</b>	<b>455 418.33 €</b>

#### 4/ Budget Lotissement la Bussière II

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement crédits 2017</b>	0 €	40 730.64 €
<b>Résultat fonctionnement reporté 2016</b>	40 730.64 €	0
<b>Total section fonctionnement</b>	<b>40730.64 €</b>	<b>40 730.64 €</b>

  

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement crédits 2017</b>	0	0
<b>Résultat investissement reporté 2016</b>	0	0

#### 2/ Délibérations générales

##### 1/ Convention cadre avec le Centre de Gestion :

Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion pour obtenir son aide dans les missions de gestion des emplois, des carrières des agents, médecine préventive, commissions de sélections professionnelles, accompagnement pour l'hygiène et la sécurité etc...

Accord à l'unanimité ;

##### 2/ Rose des Vents

Point fait sur l'évolution des loyers pratiqués pour la location de l'établissement de la Rose des Vents. L'évolution constante des loyers constitue une charge pour les locataires et dans le contexte économique actuel celle-ci peut être un handicap financier à leur activité. Le conseil municipal a décidé de revenir à un montant de loyers annuel quasi équivalent au début de la location : 21 000 euros TTC pour l'année 2017, hors charges locatives. Un bilan en fin d'année sera fait avec les gérants .

Accord à l'unanimité.

##### 3/ Subvention de fonctionnement à la garderie périscolaire

Chaque année la commune subventionne l'Association les Ch'Tits Mômes pour qu'elle puisse fonctionner et assurer l'accueil périscolaire matin et soir des enfants. Un budget annuel de 9000 euros lui est consacré car les recettes générées par le paiement des heures de garderie par les familles ne suffisent pas à régler les charges salariales notamment. De plus, un agent communal est mis à disposition chaque soir pour l'accueil.

Afin de terminer financièrement l'année scolaire, l'association a besoin d'une aide de 3000 euros. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce versement et note qu'un point financier et de fonctionnement sera organisé courant Mai-Juin pour préparer la rentrée scolaire 2017-2018.

#### 4/ INSCRIPTION DE CHEMINS AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE DE SAONE-ET-LOIRE (PDIPR 71)

Présentation de la liste et les tracés des chemins inscriptibles au PDIPR de Saône-et-Loire, proposés par le Département. 20 chemins ont été ciblés pour faire l'objet d'une nouvelle inscription mais l'ouverture à la randonnée sera progressive car pour certains des discussions sont à mener avec les riverains et se pose le problème de l'entretien, la totalité des chemins de randonnée représente une très longue distance ( toutefois quelques itinéraires ont déjà des passages en bitume).

Accord par le conseil municipal d'inscrire ces 20 chemins.

#### Questions diverses :

- élaboration du tableau de tenue du bureau de vote aux présidentielles

---

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 11H30

Le Conseil Municipal donne acte au Maire pour diverses communications prises en séance.

Vu par Nous, Jean PISSELOUP, Maire de la Commune de ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE, pour être affiché le 10.04.2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1844.

Fait à St-Symphorien de Marmagne le 10.04.2017

Le Maire.

J. PISSELOUP

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of St-Symphorien de Marmagne, Saône-et-Loire. The stamp contains the text 'Mairie de St-Symphorien de Marmagne' and 'Saône-et-Loire'. A red wax seal is visible in the center of the stamp. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Pisselop'.